Aide-mémoire pour la rédaction d'un plan d'action

Bureau de la promotion de la qualité de l'Université de Montréal – décembre 2023

Bonnes pratiques générales

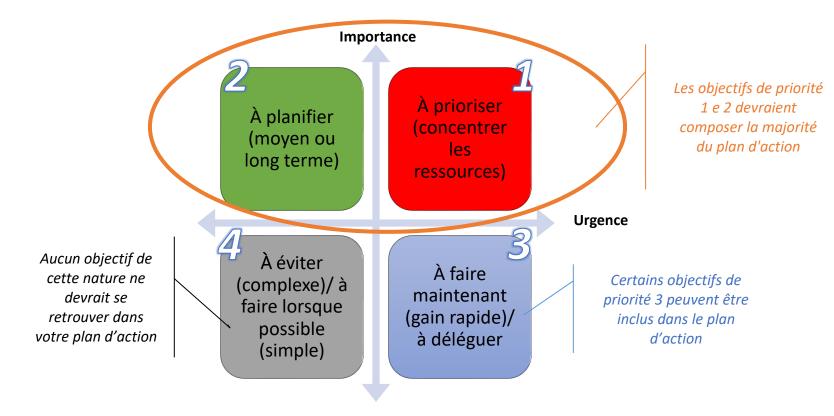
- Mettre en place un groupe de rédaction et assurer la liaison entre les instances facultaires et les responsables des programmes.
- Tenir compte de la capacité d'action des programmes et de la charge de travail des différentes parties prenantes.
- Établir un échéancier global de mise en œuvre des objectifs.
- Si un objectif ou une action demande l'usage de ressources (humaines, financières ou matérielles), s'assurer de leur disponibilité.

Définir des objectifs

- L'ensemble des recommandations du rapport synthèse doivent être traduites en objectifs dans le plan d'action (il est possible de regrouper plusieurs recommandations au sein d'un même objectif).
- L'objectif doit être « SMART» (voir l'outil d'aide à la conception d'objectifs SMART en annexe) :
 - o Spécifique
 - o **M**esurable
 - Atteignable
 - Réaliste
 - o Temporellement défini
- Il est important de prioriser l'objectif (voir ci-après).

Prioriser les objectifs

Nous suggérons de prioriser vos objectifs selon une échelle à 4 niveaux (1 étant le plus prioritaire et 4 le moins prioritaire) construite en fonction de deux critères : l'importance (soit les effets envisagés) et l'urgence (qui implique une contrainte de temps). À nos yeux l'importance amène à la prépondérance sur l'urgence (un objectif important, mais non urgent sera à prioriser davantage qu'un objectif urgent, mais non important). Nous proposons une matrice de priorisation à quadrants afin de vous aider à situer vos objectifs.



Quelques questions à se poser pour mieux circonscrire le niveau d'importance et d'urgence d'un objectif

Est-ce important?

- Est-ce que cet objectif a un grand impact sur la qualité, la réputation ou la pérennité du programme?
- Est-ce que cet objectif a un grand impact sur la rétention ou la croissance des effectifs du programme?
- Est-ce que cet objectif contribue grandement à la réalisation de la stratégie institutionnelle?

Est-ce urgent?

- Est-ce que la période actuelle est un moment opportun pour réaliser cet objectif ?
- Est-ce que le fait de ne pas atteindre cet objectif dans de brefs délais entraînerait un bris de services (incluant l'enseignement) aux étudiant·es?
- Est-ce qu'il existe une date butoir (exigence externe) rapprochée pour l'atteinte de cet objectif?

Définir des indicateurs de résultats

Un indicateur est un point de référence qui est utile à l'interprétation d'un phénomène. L'indicateur de résultat permet de mesurer une performance selon un critère d'appréciation prédéfini. Dans le plan d'action, il sert à évaluer l'atteinte d'un objectif.

Le choix des indicateurs

- En nombre restreint:
- En lien avec les critères « SMART » de vos objectifs;
- Précis (représentent clairement le résultat attendu et non des effets collatéraux¹);
- Accessibles et faciles à colliger;
- Comparables (soit dans le temps ou avec d'autres programmes);
- Stables et robustes (dont la donnée ne changera pas à court terme et qui ne peut être facilement manipulée).

¹ Au besoin, ces effets peuvent aussi être mesurés, mais ne seront pas inclus dans votre plan d'action.

Éléments à prendre en compte lors de la rédaction des actions

- Choisir des actions concrètes pour chaque objectif.
- Commencer l'énoncé avec un verbe d'action.
- Nommer comme responsable la personne qui mettra en œuvre l'action.
- Varier les personnes responsables dans l'ensemble du plan d'action pour éviter une surcharge de travail.
- Identifier si un soutien institutionnel est requis (ressources au niveau facultaire ou au niveau des services).

Déterminer les actions principales

À la lumière des constats qui ont mené à la recommandation :

- Quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre pour répondre à la recommandation?
- Comment amorcer les travaux?
- Comment les subdiviser en étapes de travail?
- Qu'est-ce qui est plus facile à réaliser à court terme en fonction des retombées?
- Quels sont les échéanciers réalistes?

Consulter

- Doit-on consulter et mobiliser des personnes (p. ex. étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es, membres du personnel, direction du département ou de la faculté, etc.)?
- Un comité existant peut-il mener les travaux?
- Doit-on créer un groupe de travail?
- Des partenaires institutionnels pourraient-ils nous appuyer (p. ex. CPU, SAR, ESP)?

Valider

- Une étape de validation est-elle nécessaire?
- Dans l'affirmative, qui doit valider la mise en œuvre (p. ex. vicedécanat, comité des études, conseil de Faculté)?
- La direction doit-elle être consultée avant l'étape de validation (p. ex., si un budget doit être alloué ou si des ressources sont nécessaires)?

Pérenniser

- La mise en œuvre de la recommandation nécessite-t-elle un suivi périodique?
- Dans l'affirmative,
 - Oui s'en charge?
 - Comment l'intégrer aux pratiques?

En conclusion

- En plus de celles qui sont liées aux recommandations de la SCEP, y a-t-il d'autres actions à inclure dans le plan d'action?
- En prenant en compte l'ensemble des actions, les échéanciers sont-ils réalistes?
- Quels suivis sont à prévoir, à moyen ou long terme, pour que les actions mises en place conduisent à l'amélioration souhaitée?

Annexe: aide à la conception d'objectifs SMART		Éléments SMART de votre objectif
Spécifique	Soyez précis sur le résultat désiré. Par qui? Comment?	
Mesurable	L'atteinte de l'objectif peut être mesurée. Il doit être possible de déterminer l'état de la situation actuelle, un seuil et une cible au besoin.	
Atteignable	Assurez-vous que l'objectif est atteignable, mais qu'il est aussi assez ambitieux pour permettre une réelle amélioration.	
Réaliste	L'objectif doit être pertinent pour les acteurs et actrices impliqué·es et s'harmoniser avec l'ensemble de vos pratiques et les autres objectifs de votre plan d'action.	
Temporellement situé	La réalisation de l'objectif doit avoir un début et une fin. Les actions qui y seront liées s'inscriront dans cette temporalité, en constituant les principaux jalons.	

Objectif:	
Indicateur:	